HYDROXYLAMMONIUM CHLORURE

ST032.100G - ST032.250G - ST032.500G

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010
Version 1.3 - Date de révision 28.09.2023
Date d'impression : 28.09.2023

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit :	Hydroxylammonium chlorure
Code Produit :	ST032.100G - ST032.250G - ST032.500G
Numéro CAS :	5470-11-1
Numéro Index :	612-123-00-2
N° REACH :	Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :	Substances chimiques de laboratoire Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :	**SORDALAB** 15 Avenue des grenots 91150 ETAMPES Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72 Fax : +33 (0)1 69 92 26 74 Adresse e-mail : chimie@sordalab.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.:	+33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux (Catégorie 1), H290
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302
Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 4), H312
Irritation cutanée (Catégorie 2), H315
Irritation oculaire (Catégorie 2), H319
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317
Cancérogénicité (Catégorie 2), H351
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Catégorie 2), H373
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1), H400
Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 1), H410
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme

Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations Additionnelles sur les Dangers :

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonyme :	Hydroxylamine chlorhydrate
Formule :	H_4ClNO
Poids moléculaire :	69.49 g/mol
N° CAS :	5470-11-1
N° EINECS :	226-798-2
N° Index :	612-123-00-2

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
Hydroxylammonium chlorure		
N° CAS : 5470-11-1 N° EINECS : 226-798-2 N° Index : 612-123-00-2	Met. Corr. 1; Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Skin Sens. 1; Carc. 2; STOT RE 2; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1; H290, H302+H312, H315, H317, H319, H351, H373, H410	≤ 100%

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Conseils généraux
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation
En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau
Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux
Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
En cas d'ingestion
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux.

5.3 Conseils aux pompiers
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire
Peut exploser sous l'action de la chaleur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Sensible à l'air et à l'humidité.
Classe de stockage : Matières dangereuses corrosives (acide) toxiques ou provoquant des effets chroniques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage
Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

Protection de la peau
Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection du corps
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire
Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: Cristaux
Couleur:	Blanc
b) Odeur	Chlore (léger)
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	2,5 - 3,5 à 50 g/l à 20°C
e) Point de fusion/point de congélation	155-157°C - Déc.
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée non disponible
g) Point d'éclair	Donnée non disponible
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieure	Donnée non disponible
Inferieure :	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	Donnée non disponible
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	1,670 g/cm3 à 25°C
n) Hydrosolubilité	830 g/L à 20°C - Soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'autoinflammabilité	Donnée non disponible
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité
Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter
Air et exposition à l'humidité. Peut être instable à des températures au dessus de 75°C.

10.5 Matières incompatibles
Oxydants forts, Pentachlorure phosphoreux, Calcium, Sulfate de cuivre (II) anhydre.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible
En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë
DL50 Oral(e) - Rat - 600 mg/kg
Dermale: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales
Rat - Embryon - Transformation morphologique.
Hamster - Poumons - Échange entre chromatides sœurs

Cancérogénicité
Cancérigènes suspectés pour l'homme
IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction
Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration
Donnée non disponible

Information supplémentaire
RTECS: NC3675000
A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Foie - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité pour le poisson
CL50 - Leuciscus idus(Ide) - 1 - 10 mg/l - 48,0 h

12.2 Persistance et dégradabilité
Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol
Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 2923 IMDG: 2923 IATA: 2923

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: SOLIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Hydroxylammonium chlorure)
IMDG: CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S. (Hydroxylamine hydrochloride)
IATA: Corrosive solid, toxic, n.o.s. (Hydroxylamine hydrochloride)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 (6.1) IMDG: 8 (6.1) IATA: 8 (6.1)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III IMDG: III IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui IMDG Marine pollutant: yes IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.
Acute Tox. Toxicité aiguë
Aquatic Acute Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Carc. Cancérogénicité
Eye Irrit. Irritation oculaire
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Information supplémentaire
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.